

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ UN LIBRARY

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/176

S/13240

11 avril 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

APR 6 1979

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-quatrième session
Point 46 de la liste préliminaire
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR
LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 11 avril 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour votre information, le texte du message daté du 29 mars 1979 adressé aux Ministres des affaires étrangères des pays non alignés par le Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Gouvernement du Kampuchea démocratique, Ieng Sary.

Je vous saurai gré de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent du
Kampuchea démocratique,

(Signé) Thiounn PRASITH

x A/34/50.

ANNEXE

Message daté du 29 mars 1979, adressé aux Ministres des affaires
étrangères des pays non alignés par le Vice-Premier Ministre du
Kampuchea démocratique

Votre Excellence est sans nul doute au courant de la réunion du Bureau de coordination des pays non alignés qui doit se tenir à Colombo en juin 1979. Un certain nombre de questions sera examiné dont en premier lieu celle de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Votre Excellence a toujours porté une attention soutenue aux affaires de notre mouvement non-aligné et participé à la défense et au raffermissement des principes du non-alignement ainsi qu'au développement et au renforcement de la solidarité et de l'unité de notre mouvement.

Désireux d'apporter une contribution à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion de Colombo, j'ai l'honneur de porter à la haute connaissance de Votre Excellence, la situation actuelle au Kampuchea démocratique ainsi que les points de vue et la position du Gouvernement du Kampuchea démocratique sur les problèmes auxquels est confronté notre mouvement.

L'opinion mondiale dans sa plus large majorité s'est opposée à l'agression et à l'invasion vietnamiennes contre le Kampuchea démocratique, pays indépendant et souverain, membre de l'Organisation des Nations Unies et du mouvement non aligné. Les pays épris de paix et de justice ont exprimé leur inquiétude devant la menace d'extension de cette guerre et ont exigé le retrait total des troupes vietnamiennes hors du Kampuchea pour laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de la destinée de son pays.

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies s'est réuni par deux fois et a voté pour le projet de résolution présenté par les pays non alignés en janvier 1979, et pour celui présenté par les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en mars. Les deux projets de résolution exigent le retrait de toutes les troupes étrangères du Kampuchea. Mais l'Union soviétique, qui soutient activement les autorités vietnamiennes dans leur agression contre le Kampuchea, a recouru à chaque fois à son droit de veto.

Les autorités vietnamiennes, bien qu'elles soient extrêmement isolées dans le monde, persistent néanmoins dans leur agression et leur invasion contre le Kampuchea démocratique. Bien plus, elles entreprennent impudemment l'escalade de leur guerre d'agression contre le Kampuchea. Récemment, les autorités vietnamiennes ont décrété la loi martiale de mobilisation générale des plus fascistes en vue de renforcer les effectifs de leurs troupes d'agression au Kampuchea. En même temps, les troupes vietnamiennes poursuivent systématiquement leur criminelle stratégie consistant à "tout brûler, tout détruire, tout massacrer", semant ruines et dévastations avec une férocité inouïe, dans le but d'éliminer une fois pour toutes

la nation du Kampuchea. En effet, dans un certain nombre de localités, après y avoir massacré et en avoir vidé toute notre population, les autorités vietnamiennes y ont installé à sa place leurs propres ressortissants armés en vue d'une occupation permanente.

Pour camoufler leurs actes d'agression contre le Kampuchea démocratique et leur génocide contre le peuple du Kampuchea, les autorités vietnamiennes ont déployé des manoeuvres visant à légaliser leur invasion du Kampuchea par le truchement de la reconnaissance du régime de leurs chiens courants installé à Phnom Penh.

Sur le plan politique, la "République socialiste du Viet Nam", à maintes reprises, s'est déclarée être "le poste avancé du bloc socialiste" ayant l'Union soviétique comme chef de file.

Sur le plan économique, en tant que membre du CAEM, la "République socialiste du Viet Nam" appartient entièrement au bloc économique soviétique.

Sur le plan militaire, la "République socialiste du Viet Nam" s'est alliée à l'Union soviétique par le "traité d'amitié et de coopération" vietnamo-soviétique du 3 novembre 1978.

En outre, membre actif du bloc soviétique, la "République socialiste du Viet Nam" s'est efforcée de réunir des partisans au sein du mouvement non aligné et incite un groupe à s'opposer à un autre en faisant la discrimination entre "pays progressistes" et "pays réactionnaires". Son but est de réduire le rôle du mouvement non aligné dans les affaires internationales et de le faire dévier de ses principes au profit des intérêts de son bloc.

Dans une telle situation, la "République socialiste du Viet Nam" possède-t-elle encore les critères de pays non alignés? Le Gouvernement du Kampuchea démocratique a déjà soulevé solennellement cette question devant la Conférence des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés à Belgrade en juillet 1978. Les événements qui ont suivi ont confirmé clairement que la "République socialiste du Viet Nam" non seulement ne remplit plus les critères de pays non aligné, mais encore devient un pays aligné très actif.

Pour toutes ces raisons, on ne peut plus tolérer la présence de la "République socialiste du Viet Nam" au sein de notre grande famille des non alignés. Car cette présence constitue un affront aux principes du non-alignement et, en même temps, un péril à la solidarité et à l'unité de notre mouvement.

En tant que pays non aligné et devant le danger de perdre son territoire et de se voir disparaître en tant que nation, le Kampuchea démocratique, portant haut levé le drapeau de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, et le drapeau de l'honneur et de la dignité nationale, est déterminée à défendre son droit de décider lui-même de sa propre destinée et s'est dressé pour mener une lutte opiniâtre. Jamais, il ne capitulera devant l'agression vietnamienne.

Le Gouvernement du Kampuchea démocratique a la ferme conviction que Votre Excellence et le Gouvernement de Votre Excellence continueront à accorder leur compréhension et leur sympathie à sa position mentionnée ci-dessus et à soutenir activement sa juste lutte pour l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, pour l'honneur et la dignité nationale, pour le droit de décider lui-même de sa propre destinée, qui constituent les principes sacrés de notre mouvement non aligné.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement du Kampuchea démocratique appelle tous les pays non alignés pour qu'ils prennent des mesures concrètes afin d'arrêter l'escalade de la guerre d'agression vietnamienne contre le Kampuchea, de faire échouer - en refusant de reconnaître le régime de ses chiens courants à Phnom Penh - les manoeuvres perfides du Viet Nam qui tente de légaliser son agression, d'exiger le retrait immédiat de toutes les troupes vietnamiennes du Kampuchea et, en même temps, de préserver les principes du non-alignement et l'unité de notre mouvement.

Pour terminer, le Gouvernement du Kampuchea démocratique voudrait renouveler à Votre Excellence et à votre gouvernement, ses plus profonds remerciements.

Le Vice-Premier Ministre chargé des
affaires étrangères du Gouvernement
du Kampuchea démocratique.

(Signé) IENG SARY
